

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**Rapport d'Evaluation Externe du Diplôme Supérieur
de Technologie en Informatique (DST-Informatique) de
l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université
Cheikh Anta Diop de Dakar**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Ousmane SALL, Président ;
- Dr Khalifa GAYE, Membre ;
- M Malick DIOUF, Membre.

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Octobre 2019

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 4 |
| 1. Présentation du programme évalué..... | 5 |
| 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation | 7 |
| 3. Description de la visite | 7 |
| 4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 9 | |
| 5. Points forts du programme..... | 15 |
| 6. Points faibles du programme | 15 |
| 7. Appréciations générales du programme | 16 |
| 8. Recommandations à l'établissement..... | 16 |
| 9. Recommandations à l'ANAQ-Sup..... | 17 |
| 10. Proposition de décision | 17 |

Sigles et abréviations

| Sigles et abréviations | Significations |
|-------------------------------|---|
| ADIE | Agence De l'Informatique de l'Etat |
| ANAQ-SUP | Autorité Nationale de l'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur |
| ARTP | Autorité de Régulation et des Télécommunications et des Postes |
| CIAQ | Cellule Interne d'Assurance Qualité |
| DGI | Département Génie Informatique |
| DIC | Diplôme d'Ingénieur de Conception |
| DST | Diplôme Supérieur de Technologie |
| DUT | Diplôme Universitaire de Technologie |
| ECs | Eléments Constitutifs |
| ENSUT | Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie |
| EPT | Ecole Polytechnique de Thiès |
| ESP | Ecole Supérieure Polytechnique |
| LMD | Licence, Master, Doctorat |
| PATS | Personnel Administratif Technique et de Service |
| PER | Personnel d'Enseignement et de Recherche |
| PV | Procès-verbal |
| UCAD | Université Cheikh Anta Diop |
| SVE | Service Vie Etudiant |

Introduction

Dans le cadre de l'accréditation du programme de DST Informatique du département de Génie Informatique, un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup et dirigé par le Prof. Ousmane SALL s'est rendu en date du Mardi 18/06/2019 à L'ESP pour l'évaluation externe dudit programme.

Dès l'arrivée de la délégation des experts, elle a été reçue par le Professeur Mady CISSE Directeur des études de l'ESP, le Professeur Alassane BAH, Chef de département, également le Prof. Idrissa SARR de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'UCAD et leurs équipes, le Prof. Daouda Badiane, Responsable de Comité de Pilotage Ad Hoc, le Dr. Mandicou BA, Responsable de la formation, avec qui elle a échangé sur les objectifs et le programme de la journée. Ensuite s'est tenue une séance de travail entre les personnes précitées et les experts de l'ANAQ-Sup. Le Président de la délégation des experts de l'ANAQ-SUP a, dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 09h00 avec les membres de la Direction qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts. Une présentation de l'établissement a été effectuée par le Prof. Mady CISSE. Il a présenté les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication et la présentation d'un certain nombre de services comme le Service de Valorisation et le Bureau Suivi et Qualité des Enseignements. Il s'en est suivi une discussion avec l'équipe d'experts.

Dr. Mandicou BA, Responsable de la formation a présenté le programme d'études du DST à travers les objectifs du programme de formation, les statistiques, taux d'insertion par promotion... Cette partie des discussions est l'objet de la section 1.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants permanents et vacataires, le personnel administratif technique et de service et les étudiants (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux en rapport avec le DST Informatique. Enfin une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciations sur le programme de DST Informatique en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations.

Globalement, l'agenda a été déroulé comme prévu avec un esprit d'ouverture, une collaboration efficace, et très constructive de l'administration de l'Ecole. La mission d'évaluation sur site a pris fin aux environs de 18h00.

1. Présentation du programme évalué

L'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a été créée le 24 février 1957. Elle compte six (06) facultés, six (06) écoles et dix (10) instituts d'université dont l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (ESP) qui regroupait en son sein, officiellement depuis le 24 novembre 1994 la division industrielle de l'ex Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie (ENSUT), l'ex Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) et la Section technique Industrielle de l'ex Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel (ENSETP).

Aujourd'hui, l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) restructurée a pris les contours de l'ex ENSUT d'avant la réforme de 1994.

Etablissement Public à vocation régionale, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'ESP est rattachée à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Ses locaux sont implantés à Dakar. Les missions de l'ESP sont :

- Former tant sur le plan théorique que pratique des Techniciens supérieurs (DUT et DST), Licenciés Professionnels (Licence Pro.), Ingénieurs d'exécution (DIT), Ingénieurs de conception (DIC), Masters et Docteurs ;
- Dispenser un Enseignement Supérieur en vue de préparer directement aux fonctions d'encadrement dans la production et les services ;
- Organiser des activités de recherche visant au perfectionnement permanent, à l'adaptation et à la participation à l'évolution scientifique et technologique ;
- Procéder à des expertises à l'intention des entreprises publiques et privées.

En outre, l'ESP héberge des formations doctorales de l'UCAD et s'appuie sur ses onze (11) Laboratoires de Recherche.

Ces activités se font au sein de ses six (06) Départements Pédagogiques : Génie Informatique, Génie mécanique, Génie Chimique et Biologie Appliquée, Génie civil, Génie électrique et Gestion.

Le Département Génie informatique (DGI) porteur de la formation évaluée offre des enseignements conduisant à une formation complète au niveau premier cycle (Techniciens Supérieurs : DUT, DST et Licence) et au niveau second cycle (Master et Ingénieurs) dans les domaines du Génie Informatique, Informatique.

Toutes les formations organisées au DGI sont faites en collaboration avec de nombreux partenaires stratégiques : les entreprises et organisations de la place (SONATEL, ATOS, ADIE, ARTP, TRADE POINT, ...) selon les éléments de preuve présentés.

Composante à part entière de l'ESP, le DGI conjugue dans les cursus qu'il propose les exigences d'un enseignement universitaire et d'une formation professionnalisante.

Le DGI réalise également, pour les entreprises, des prestations de service, des formations et de la consultance dans les domaines de l'Informatique, des Télécommunications et des Réseaux.

La présente évaluation a porté sur le programme du DST Informatique. Le programme d'études est dispensé depuis la rentrée universitaire 1996-1997. La première promotion est sortie en

Juillet 1998. Actuellement, l'effectif moyen est de 80 étudiants en première année. Il se déroule en cours du jour exclusivement et reçoit des bacheliers des séries S et T.

Le programme de formation a une orientation professionnelle et doit permettre aux étudiants de maîtriser les métiers en rapport avec l'informatique. Le programme vise à former des techniciens capables de :

- d'assister le concepteur d'applications informatiques dans la phase d'analyse du projet ;
- de développer des logiciels, en assurer la validation, le suivi et la maintenance ;
- de rédiger la documentation technique des logiciels.

Le programme de formation présente les éléments essentiels pour le domaine de compétence avec des taux de réussite autour de 50% en seconde année. Les statistiques d'insertion présentées sont aussi assez appréciables seulement la structure ne semble pas disposer de statistiques globales sur l'insertion des diplômés ou d'un service effectif de suivi des alumni. Il y a un stage en milieu professionnel qui est crédité dans la maquette au semestre 4 de la DST2. Il faut aussi remarquer à cette étape le taux de déperdition assez élevé comprenant la part d'exclusion et de redoublement pas loin de 50% lors du passage de la première à la seconde année. Dans le rapport d'auto-évaluation, on peut noter par exemple que pour l'année 2016/2017 un effectif de 89 étudiants qui chute à 49 étudiants en 2017/2018. Bien que l'administration explique cela par le niveau élevé de la formation ainsi que les abandons pour défaut de paiement ou les voyages, il y aurait matière à mener une étude afin d'identifier les causes auprès des concernés et les mesures à prendre.

Le programme est structuré globalement selon le format LMD et répartis en quatre (04) semestres (de S1 à S4). Sur la maquette présentée, les éléments suivants sont à noter :

- répartition en CM/TD/TP conforme aux standards ;
- respect de la proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures ;
- part du TPE conforme au décret sur le LMD (qui devrait se situer entre 30 et 50% du volume horaire total) et clairement indiquée sur la maquette de formation.

L'étude la maquette montre également une cohérence entre les compétences visées et le contenu de celle soumise à l'ANAQ-SUP. Le programme déroulé permet en effet de donner les compétences théoriques et pratiques en informatique. De ce point de vue, en se fixant à l'intitulé des éléments constitutifs, le programme permet d'atteindre cet objectif. Cependant, Il existe quelques points faibles sur la maquette soumise pour évaluation liés principalement par choix à l'application partielle de la loi LMD :

- L'existence d'UEs avec un nombre de crédits supérieurs à 08, bien que le comité a présenté lors de l'évaluation une nouvelle maquette aux normes du LMD et qui devrait être appliquée ;
- Les critères de validation d'une année ne suivent pas ceux décrits par le LMD avec une compensation des UEs inter-semestrielles de la même année académique ;
- L'inexistence de possibilité de rattrapage (Une seule session d'examen, pas de passage conditionnel, etc.).

La maquette possède un EC correspondant à l'enseignement de l'anglais en DST1 et DST2, ce qui est fort appréciable. Concernant les points énumérés ci-dessus, l'équipe pédagogique fait remarquer que le DST n'est pas régi par la loi LMD mais par un arrêté portant équivalence entre le DST et le DUT de l'UCAD et demandé comme élément de preuve complémentaire. Enfin le programme de formation peut compter sur un personnel d'appui qualifié et assez motivé, il en est de même des enseignants permanents, jeunes et assez motivés.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. C'est un document de 61 pages et dont 06 pages d'annexes.

Le document répond clairement aux différents champs et standards du référentiel de programme en renvoyant directement à certaines annexes concernées. Il est globalement assez fidèle et expose un regard critique et objectif sur le programme de formation et son contexte.

Cependant, dans le contenu une relecture aurait permis de mieux améliorer certaines parties. De même, certaines références dans le document comme élément de preuve ne correspondent pas toujours au contenu des répertoires indiqués.

3. Description de la visite

➤ *Organisation et déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

| <i>Horaires</i> | <i>Activités des experts</i> |
|-----------------|--|
| 08h 30 – 09h 00 | Arrivée de la délégation des experts |
| 09h 00 – 11h 00 | Discussions avec les responsables du programme (Directeur des études, Responsable du DST informatique, etc.) |
| 11h 00 – 13h 00 | Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants) |
| 13h 00 – 14h 00 | Pause |
| 14h 00 – 15h00 | Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants) : suite. |
| 15h 00 – 16h30 | Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.) |
| 16h 30 – 17h 30 | Réunion d'harmonisation entre les experts |
| 17h 30 – 18h 00 | Restitution orale des premiers éléments d'appréciation |

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée de 15h30 à 16h30. Les lieux visités en rapport avec le programme du DST Informatique sont les suivants :

- Les bureaux du personnel PER et PATS ;
- Les salles de classes ;
- Salle des archives et de reprographie ;
- Laboratoires ;
- Salles de travaux pratiques ;
- Le Service à la Vie de l'Etudiant (SVE), l'Assistant social ;
- Service Relation avec les Entreprises
- La scolarité centrale.

➤ *Appréciation de la visite des locaux*

La visite des locaux du programme du DST Informatique s'est déroulée en compagnie du responsable de la formation. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme du DST Informatique dispose des infrastructures adéquates pour la formation. Il dispose également du matériel requis avec des commandes récentes d'un matériel assez pointu.

Lors de la visite nous avons été dans les locaux du Service des Relations avec les Entreprises mais aussi du Service aux étudiants et les bureaux de la scolarité de l'ESP avec la présence d'un assistant social.

Nous avons également noté que les personnes avec une mobilité réduite ne sont pas prises en compte dans le dispositif d'aménagement des bâtiments. Elles ne peuvent pas faire cette formation dont l'ensemble des locaux se trouvent à l'étage.

Le dispositif de sécurité incendie lorsqu'il est présent doit être mis aux normes et renouvelé.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé*

Le programme du DST Informatique est régulièrement déroulé au sein du département de génie informatique. Ce programme est proposé depuis 1996 et compte en moyenne aux environs de 130 étudiants. La première promotion est sortie en 1998.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Le DST en Informatique vise à former des diplômés capables d'assister le concepteur d'applications informatiques dans la phase d'analyse du projet, de développer les logiciels, en assurer la validation, le suivi et la maintenance mais aussi de rédiger des documentations techniques des logiciels. L'étude la maquette montre qu'elle contient les ECs permettant d'acquérir ces compétences. De ce fait, les objectifs de formation correspondent bien à la mission de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Le programme est déroulé avec un nombre assez important d'enseignants du milieu professionnel (11 Vacataires professionnels pour 21 PERs permanents). Les échanges montrent également que la formation sous-tutelle de l'ESP bénéficie d'un nombre assez important de relations de partenariat avec des conventions signées avec des entreprises et le secteur public. Toutefois ces partenariats restent globaux pour l'ensemble des programmes et profitent plus le niveau ingénieur. Même si cela est une contrainte liée à la préférence des entreprises partenaires aux ingénieurs. Les éléments de preuve montrent également une liste de lieux de stages diversifiés démontrant l'effort de maintien et de suivi des relations avec le monde professionnel et socio-économique. Le rapport fait aussi état de l'implication des professionnels dans la conception et la révision des programmes de formation. Cependant, la manière dont ces derniers sont utilisés par le programme uniquement pour les séances de travaux pratiques ne semble pas permettre d'exploiter entièrement leur potentiel.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés lors des assemblées du département et consignés dans le procès-verbal et ont fait l'objet de notes de service. Les questions relatives aux aspects pédagogiques sont débattues lors des réunions pédagogiques. Une communication permanente est établie entre le chef du département, le coordonnateur pédagogique, le responsable pédagogique de la formation, d'une part, et le responsable de la classe et les étudiants, d'autre part.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

La mise en œuvre du programme du DST Informatique a impliqué dès la conception les PER et ces derniers sont au cœur du processus d'enseignement et de gestion du programme du DST Informatique. Le personnel PER est représenté dans les instances en relation avec la pédagogie. L'ESP et le département organisent aussi régulièrement des sessions pour la conception et la révision des programmes de formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Il existe des organes responsables de l'assurance qualité et garantissant ainsi la qualité du programme à l'ESP. Cependant, il n'existe pas de canal formel mettant en œuvre les processus de qualité auprès des élèves, de même exploitant officiellement les résultats. Les seuls moments sont liés à l'interrogation des responsables de classe lors des conseils ce qui réduit l'appréciation de la qualité à la vision du représentant occultant l'avis individuel qui aurait permis de mieux recueillir les avis de tous. En effet, les représentants des étudiants sont invités au conseil afin d'exprimer les problèmes en relation avec les enseignements. Il n'existe pas non plus un dispositif formel par lequel les étudiants peuvent exprimer leurs opinions sur l'enseignement et les études.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

La maquette du programme est bien structurée selon le LMD sur quatre semestres couvrant les deux années de formation du DST. Il faut noter que même si le département a présenté une maquette avec une autre structuration qui corrige certains aspects, dans la version soumise à l'ANAQ-SUP pour évaluation nous avons la présence d'un nombre d'éléments constitutifs assez élevé dans les unités d'enseignement par semestre. La conséquence est ainsi que nous l'avons constaté est un nombre de crédits d'UE entre 5 et 19.

Nous recommandons cependant, de stabiliser la maquette et d'améliorer sa structuration. Les plans de cours aussi fournis comme éléments de preuves ne sont pas complets et nécessitent d'être retravaillés suivant le modèle standard de syllabus.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme est bien articulé et contient tous les aspects principaux théoriques et pratiques de la spécialité. Il permet aussi la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité de technologie en informatique. Les contenus d'enseignement sont ancrés aux besoins du marché du travail. Même si, l'école ne dispose pas de statistique d'insertion des sortant du DST.

Le socle de la formation repose sur les enseignements suivants, en plus d'autres modules transversaux :

- Algorithmique Programmation
- Architecture matérielle
- Systèmes d'exploitation
- Réseaux
- Web – Internet – Mobilité
- Systèmes de Gestion de Bases de Données
- Analyse, conception et développement d'application

Le cours de veille technologique introduit en 2e année permet de sensibiliser les étudiants sur les innovations technologiques.

D'autres méthodes d'enseignements innovantes telles que les MOOC, Cloud public sont aussi utilisées dans le programme.

Toutefois, ces méthodes d'enseignements, de même que celles d'évaluations (formatives et sommatives), ainsi que les références bibliographiques ne sont pas mentionnées dans les syllabus présentés.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées dans le livret de l'étudiant mais aussi communiquées lors des rencontres avec les responsables pédagogiques et en amphitheâtre de rentrée. Les critères de validation ne correspondent cependant pas à ceux du système LMD.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Même si le taux de réussite en seconde année est assez satisfaisant, entre 95 et 100% celui du passage en seconde année est globalement à un taux de 50%. L'établissement avance des explications certes qui seraient liées à des déperditions et le niveau élevé de la formation mais il est nécessaire de mieux étudier les raisons liées à cette question. Une raison qui explique cela est probablement liée à l'application incomplète du LMD avec entre autres l'absence de la possibilité de passage conditionnel et la non formalisation du tutorat. Il n'existe pas non plus un dispositif formel de remédiation pour accompagner les étudiants en difficulté.

Appréciation globale sur le standard : *Non Atteint*

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le PER est généralement composé de ceux du département en plus de vacataires venant de l'UCAD et des autres universités du Sénégal. Des intervenants du monde socio-économiques interviennent dans la formation mais ne s'occupent que des travaux pratiques.

A ces intervenants s'ajoute un personnel technique motivé, interne à l'ESP qui participe activement à la formation dans certains modules du début de l'année et dans les travaux pratiques.

Appréciation globale sur le standard : *Atteint*

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Comme dans tous les établissements d'enseignement supérieurs public du Sénégal, les volumes d'enseignements sont déjà définis par la loi sur la réforme des grades du 81/59 du 9 novembre 1981 modifiée et portant statut du personnel enseignant et sont les mêmes dans toutes les universités sénégalaises.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

L'établissement ne fait pas cas de programme de mobilité spécifique mais nous pouvons noter l'intervention d'enseignants venant de toutes les universités et surtout du département informatique de l'UCAD. Le PER de l'ESP bénéficie aussi du programme de voyage d'études à l'image de tous les établissements d'enseignement supérieur sénégalais.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiants

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

Les conditions d'admission sont définies et sont publiées :

- Amphi de rentrée ;
- Rencontre avec les responsables pédagogique ;
- prospectus ou plaquettes sur papier ;
- annonces publicitaires dans les journaux ;
- plaquettes numériques sur le site web de l'école ;
- etc...

Les étudiants de première année sont titulaires d'un BAC scientifique et/ou techniques ou tout diplôme jugé équivalent selon les textes en vigueur de l'UCAD. Ils sont reçus après les tests et un jury composé d'enseignants permanents délibère pour l'admission définitive des candidats.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants. La proportion de la population

estudiantine féminine tourne globalement en moyenne d'une proportion équivalente à la moitié de celle des garçons et font parties des têtes de liste dans les résultats.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Sur ce point, les éléments reçus montrent qu'il n'existe pas un programme de mobilité spécifique des étudiants du DST Informatique avec d'autres institutions universitaires ou des autres facultés de l'UCAD pendant les deux années de formation. Le cycle court de deux années de formation n'encourage pas la mobilité.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.*

L'encadrement est assuré par les enseignants du département ainsi que le concours de PER de l'UCAD entre autres. Il compte cependant selon les éléments de preuve d'un ratio de 56% de vacataires et donc nécessiterait d'un effort de recrutement de PER permanent.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.*

Les éléments de preuve présentés montrent l'existence de nombreuses conventions signées avec des entreprises informatiques qui reçoivent les élèves pour leur stage de fin de cycle même si ces derniers dans leur majorité ne sont intéressés que par la poursuite des études en cycle ingénieur.

Il faut ici noter l'existence d'un service accompagnant la relation avec les entreprises mais seulement la structure ne dispose pas de statistiques globales sur l'insertion des diplômés ni d'un service ou dispositif effectif de suivi des alumni

Appréciation globale sur le standard : Atteint

CHAMP D’EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d’études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Le DST Informatique dispose de ressources suffisantes pour l’atteinte de ses objectifs aussi bien du point de vue pédagogiques que infrastructures avec l’existence de plusieurs salles de TP, de cours avec les équipements adéquats. Cependant, pour une montée en puissance de la formation ainsi que du département, il serait opportun pour l’ESP d’affecter des locaux supplémentaires à la formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts du programme

A la lumière du rapport d’auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- Formation stable, déroulée depuis très longtemps ;
- Corps professoral jeune dynamique, motivé ;
- Personnel technique impliqué et dynamique ;
- Appropriation du programme par le personnel ;
- Equipement suffisant et disponible ;
- Existence de procédures de suivi des enseignements avec le PGI ;
- Contenu de la maquette adapté aux profils ;
- Existence du Service de Vie des Etudiants (Assistant Social) dynamique ;
- Existence d’un service de valorisation soucieux de l’insertion des étudiants.

6. Points faibles du programme

Les points faibles suivant ont été soulignés :

- Nombre d’ECs élevé et crédit de certains ECs de la maquette au-delà de la valeur maximale conseillée ;
- Règles de validation semestrielle et de passage en classe supérieur non conforme au LMD ;
- Absence d’un système formel de remédiation et tutorat ;
- Inexistence d’un wifi ouvert pour les étudiants ;
- Inexistence d’un système d’évaluation formel des enseignements ;
- Non prise en compte des personnes à mobilité réduite ;
- Non-conformité aux normes sécuritaires concernant les issues de secours ;
- Absence de formalisation contrats de vacation ;
- Insuffisance des moyens de financement des activités sociales ;

- Absence de contrat de vacation ;
- Période d’immersion en entreprise relativement courte ;
- Absence de plan stratégique.

7. Appréciations générales du programme

Notre évaluation externe a porté sur le programme d’études sanctionné par le diplôme de DST Informatique préparé au sein de l’ESP. Cet établissement possède une gouvernance académique bien structurée qui correspond aux standards d’un établissement d’enseignement supérieur avec un conseil de département responsable des grandes orientations pédagogiques. Le programme d’études de DST Informatique du point de vue de la maquette présentée respecte les grands principes du LMD (avec quelques rectificatifs à faire sur la maquette et les règles de validation des semestres du LMD). Cependant les experts n’ont pas eu d’informations concernant les taux d’insertion global diplômés ce qui aurait permis de juger de l’employabilité à l’issue du programme.

L’équipe pédagogique est de bonne qualification avec une réelle motivation que nous avons pu constater lors de nos entretiens, leurs enseignements ne sont pas formellement évalués.

Eléments de preuves demandées :

- Arrêté portant équivalence entre le DST et le DUT à l’UCAD ;
- Statistiques sur les taux de réussite.

8. Recommandations à l’établissement

Le programme évalué épouse globalement les fondamentaux du LMD même s’il n’est pas régi par ce dernier, cependant il est recommandé de :

- Revoir le nombre d’ECs de certaines UEs ;
- Basculer définitivement vers le LMD et dépasser la phase de transition ;
- Etudier la possibilité d’une extension pour une montée en puissance ;
- Mettre en place un mécanisme de remédiation et tutorat ;
- Mettre en place une stratégie de couverture internet ;
- Formalisation de l’évaluation des enseignements ;
- Exploiter les possibilités RSE pour financement des activités sociales ;
- Mettre en place un dispositif facilitant l’accès aux salles aux personnes à mobilité réduite;
- Se mettre aux normes sécuritaires ;
- Signer des contrats avec les vacataires ;
- Mettre en place le plan stratégique ;
- Intégrer les certifications professionnelles en fin de formation ;
- Achever le projet de plan stratégique en gestation à l’ESP ;
- Trouver une stratégie pour étendre la période d’immersion en entreprise.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ-SUP doit veiller davantage au respect des normes du LMD par les DUT/ DST et exiger formellement que ceux-ci se conforment aux normes du LMD sur les deux années de formation.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation, du programme d'études du DST Informatique, de la visite effectuée sur le site, des réponses apportées par l'équipe de direction, des réponses durant les entretiens avec les différentes composantes et aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord de proposer :

L'ACCREDITATION du DST Informatique de l'ESP